



Légion d'Honneur en Beaujolais



Biographie de Lucien PICARD (1838-1918)

Histoire et patrimoine de Limas

Bulletin Municipal de Cogny mars 1991



Sommaire

COGNY ET SON PASSE LUCIEN PICARD ACTEUR ET TÉMOIN DE SON ÉPOQUE.....	1
LUCIEN PICARD ENFANT DE COGNY SES ORIGINES, SA FAMILLE	2
SA VIE PROFESSIONNELLE.....	4
LA DECHIRURE DE LA GUERRE.....	7
LUCIEN PICARD CONSEILLER MUNICIPAL PUIS MAIRE DE	10
COGNY	10
SON ENGAGEMENT PATRONAL ET DE PAROISSIEN A SAINT FONTS	12
PRESIDENCES, HONNEURS, DISTINCTIONS.....	14
En guise de conclusion	16

COGNY ET SON PASSE LUCIEN PICARD ACTEUR ET TÉMOIN DE SON ÉPOQUE

A l'intention des visiteurs de la mairie de Cogny qui s'interrogent sur le personnage dont le buste trône dans la salle du conseil, la chronique Cogny et son passé se propose de vous retracer la vie de Lucien PICARD de Cogny de 1912 à sa mort en 1918 et personnalité importante à son époque, combien parmi vous chers lecteurs, savent qu'il fut à l'origine de la création de la commune de Saint Fons haut

Si vous possédez des renseignements supplémentaires sur ce Légionnaire, merci de bien vouloir nous les transmettre à : leg.hon.beaujolais@free.fr nous mettrons à jour sa biographie.

lieu de l'industrie chimique. Saint-Fons qui n'était avant 1888 qu'un hameau de Vénissieux, lui-même gros bourg rural tirant sa richesse de ses maraîchers qui approvisionnaient Lyon.

En ceci, principalement grâce à l'étude réalisée par Claude DELMAS historien de Saint-Fons, à l'occasion du centenaire de sa commune, centenaire célébré avec faste l'été 1988. M. Claude DELMAS que nous remercions de son aimable autorisation.

LUCIEN PICARD ENFANT DE COGNY SES ORIGINES, SA FAMILLE

Écoutons Claude DELMAS

Lucien PICARD est né le 25 Juillet 1838 à Cogny, au hameau du Corbet. Il est le fils cadet de Jean Antoine PICARD propriétaire terrien dans cette commune et de Marie BERGERON (1809-1887), qui se sont épousés en 1832. Les deux autres enfants du couple sont l'aîné (1834-1876) et Camille (1840-1908).

Il perd son père à l'âge de quatre ans.

En 1852, le jeune Lucien entreprend ses études secondaires au collège des Jésuites de Notre-Dame de Montgré, à Villefranche sur Saône.

Il demeurera d'ailleurs, pendant de nombreuses années Président des anciens élèves de ce célèbre établissement d'enseignement.

En 1857, il poursuit ses études supérieures à l'école Centrale Lyonnaise qui, cette année là, vient d'ouvrir ses portes.

Cette première promotion d'ingénieurs de 1860 dont fait partie le jeune Lucien, comprend 14 élèves qui tous occuperont des postes importants, dans les diverses activités industrielles, administratives et commerciales.

Là encore, il assure pendant quelques années, la présidence des anciens élèves.

Absent lors du Conseil de Révision de Villefranche sur Saône, qui a lieu le 9 Mai 1858, il est déclaré bon pour le service par le Maire de cette sous-préfecture.

En 1870, le jeune ingénieur seconde son frère aîné PICARD, ingénieur des Arts et Manufacture, pour la circonscription d'état de défense de la ville de Lyon.

Vers la fin de la même année, il est chargé d'études pour le gouvernement français.

Il traverse les Alpes en plein hiver, lequel est particulièrement rigoureux cette année-là, pour se rendre en Italie afin de négocier des achats de matériel militaire et de ravitaillement.

Fils de veuve, il n'est pas mobilisé, mais sert en tant que maréchal des logis dans la Garde Nationale de Lyon.

C'est dans cette unité, qu'il contribue le 28 Septembre 1871, à chasser les émeutiers, entraînés par CLUZERET et BAKOUNINE, de l'hôtel de ville et à délivrer le Préfet CHALLEMEL-LACOUR et le Maire HENON, retenus prisonniers.

En 1862, il épouse à Lyon, Adrienne FONTAINE DE BONNERIVE (1841-1869) soeur cadette de Berthe FONTAINE DE BONNERIVE, qui avait épousé son frère aîné Maurice PICARD, conseiller général du Rhône en 1872 et qui décédera quatre ans plus tard en 1876.

De ce mariage sont issus trois enfants :

Henri PICARD (1864-1950), diplômé de l'École de Chimie de Lyon et qui débute sa carrière chez son père, dans son usine de Saint-Fons.

Le cadet Auguste PICARD (1865-1869) mort prématurément est suivi de Camille PICARD (1868-1947) représentant de la Société de son père, puis représentant de l'électrochimie d'Ugine et enfin représentant de la maison GEIGY de Bâle.

Veuf d'Adrienne FONTAINE DE BONNERIVE décédée en 1869, Lucien PICARD épouse en secondes noces (1873) Céline JANISSET

Le nouveau couple aura quatre enfants Auguste PICARD (1874-1875), Alice PICARD (1878-1966), Thérèse PICARD (1881-1932) et Renée PICARD (1883-1966).

Alice épouse en 1904, Lucien BOUTMY, ingénieur, fils d'Henri BOUTMY, ingénieur des Poudres et Salpêtres, chevalier de la Légion d'Honneur, Directeur de la compagnie Saint-Gobain.

Thérèse épouse le Docteur Fernand ARLOING, professeur à la faculté de Médecine de Lyon et fils du professeur ARLOING, directeur de l'École vétérinaire de Lyon.

Renée reste célibataire.

Demeurant à Lyon, 15 rue Saint-Joseph puis 100 rue de l'Hôtel de Ville, jusqu'en 1884, la famille PICARD vient définitivement s'établir dans sa propriété située à Vénissieux, au mas des Minguettes.

Accrochée à flanc de coteau, cette propriété d'une contenance de 17400 mètres carrés, comprend une maison de maître, un jardin d'agrément, un jardin potager, un verger et une maisonnette située près de la grille d'entrée servant d'habitation et de conciergerie à un couple de jardiniers . Accolées à la maison se trouvent les écuries et remises. Sur la hauteur, une éolienne assurant l'alimentation en eau, détache à l'horizon sa gracieuse structure métallique et tient lieu de repère.

Pour cette raison, son propriétaire utilise une représentation de cette pompe, à l'en-tête de sa correspondance, sous l'appellation "du Moulin des Minguettes".

Les villageois dénomment cette habitation non moins modestement le Château PICARD.

En 1890, cette demeure abrite les époux PICARD et leurs trois filles, leur préceptrice et une cuisinière femme de chambre.

Le jardinier occupe également le poste de cocher."

Lucien PICARD avait des liens familiaux avec la famille DUCHAMPT qui a donné son nom au hameau situé sur les hauts de Cogny. En effet le premier maire de Cogny à la révolution, Nicolas Philibert DUCHAMPT avait épousé Antoinette PICARD qui lui avait donné 6 enfants. Antoinette PICARD appartenait à la famille de Lucien. L'un de ses fils connu sous le nom du Commandant DUCHAMPT ou le garde du Corps a fait l'objet d'une chronique de ce bulletin (janvier 1986). C'est par cette branche familiale que Lucien PICARD était également en parenté avec les GUINON, initiateurs et propriétaires du domaine de Bois-Franc et un membre, Auguste, fut à l'origine de la création de la commune de Jarnioux en 1869.

SA VIE PROFESSIONNELLE

En avril 1861, il entre dans la fabrique créée le 29 Février 1860 par son cousin Vérant, Augustin GUINON jeune, prénommé plus couramment Auguste (1817-1895), lequel a obtenu le 31 juillet de la même année, les autorisations préfectorales nécessaires concernant la fabrication des acides nitrique et picrique, l'orseille, le carmin d'indigo, la benzine et la vitro-benzine.

Cet établissement d'une valeur de 300.000 francs est implanté sur un terrain de 12.160 mètres carrés dans la nouvelle zone industrielle de Saint-Fons, près du Rhône.

Auguste GUINON, chimiste de grande valeur, déjà propriétaire d'une autre entreprise de teinturerie, poursuit dans ses ateliers les travaux entrepris par son père François GUINON (1777-1854), lequel avait mis au point le procédé de la teinture industrielle de la soie en utilisant la "Fuschine" et le Sumac (ce dernier étant importé de Sicile).

Le 18 Mars 1865, la Société GUINON jeune de Saint Fons, devient GUINON jeune et PICARD, le premier apporte 300. 000 francs de compte de fond et 200.000 francs de compte courant obligé.

Le cousin glisse 100.000 francs dans la corbeille. Auguste GUINON reste propriétaire de l'usine pour laquelle la société verse 20.000 francs de loyer, moyennant quoi le nouvel associé doit tout son temps à la direction et à la bonne marche de l'entreprise. Quant à son aîné, il se réserve "de disposer du temps qu'il juge convenable pour ses affaires personnelles, sa santé, ses plaisirs"

Le 29 décembre 1880, les deux cousins fondent une nouvelle société en s'associant à un autre industriel Monsieur Joseph JAY.

L'établissement a pour raison sociale GUINON PICARD et JAY- Produits chimiques, matières colorantes.

Les responsabilités et les tâches des trois associés se répartissent ainsi :

Monsieur GUINON, conserve la haute surveillance et la Direction Générale du commerce. Il promet d'apporter le concours de ses lumières, de son expérience et de son influence personnelle, mais il se réserve de disposer de tout le temps qui lui sera nécessaire pour ses affaires personnelles et ses plaisirs.

Monsieur Lucien PICARD aura plus spécialement la Direction de la fabrication, le soin des affaires courantes et devra faire aussi quelques voyages.

Quant à Monsieur JAY, il devra spécialement s'occuper des voyages et y consacrer tout le temps nécessaire pour obtenir les meilleurs résultats, en se conformant rigoureusement aux instructions qui lui seront données par ses associés.

La participation financière de Monsieur GUINON outre les bâtiments et le matériel, est de 500.000 frs celle de Messieurs PICARD et JAY est de 100.000 frs chacun.

Très rapidement, Lucien PICARD s'oriente vers les recherches concernant les explosifs.

Il est le premier à mettre au point dans l'usine de Saint-Fons, la fabrication industrielle de la mélinite.

La fabrication de l'acide picrique est devenue une grosse industrie, entre les mains de la maison GUINON, PICARD et JAY, qui fournit à l'artillerie, dès 1886, les premiers éléments du nouvel armement des obus à mélinite.

C'est Lucien PICARD qui organise, à titre gracieux, la fabrication d'explosifs dans trois poudreries de l'état à Vonges (Côtes d'Or), Saint-Chamas (Bouches du Rhône) et Essquerdes (Pas de calais) pour le compte des Poudres et salpêtres et à la poudrerie du Bouchet (Seine et Oise) pour celui de l'artillerie.

C'est de l'usine de Saint-Fons que sont sortis tous les perfectionnements apportés à cette fabrication.

C'est encore, la même usine qui livre à l'État français, le crésylite allant de pair avec la mélinite et diverses autres préparations spéciales, entrées dans l'armement de la défense Nationale.

Toutefois, le dictionnaire biographique du Rhône de 1899, apporte la restriction suivante "la nature de ces engins comporte la plus grande réserve, en fait de détails techniques sur la part de collaboration qui revient à Monsieur PICARD".

En 1888, l'usine GUINON-PICARD et JAY emploie 105 ouvriers et fabrique outre l'acide picrique, des colorants tels que le carmin d'indigo et l'extrait d'orseille, qui au moment de leur apparition, ont rendu de si grands services.

Il faut noter également, la fabrication de produits végétaux pour la coloration de produits alimentaires, dont l'Entreprise s'est faite une spécialité.

Parmi les nouveautés des matières colorantes artificielles, elle découvre en 1897, le noir de chrome.

En 1892, Auguste GUINON se retire des affaires et l'année suivante, c'est au tour de Joseph JAY de prendre un repos bien mérité, laissant la conduite de l'entreprise à Lucien PICARD.

La belle époque sera très dure.

C'est déjà la chimie allemande qui domine le continent, mais celle-ci gênée dans ses exportations par la loi douanière de 1881, s'efforce de garder le marché français, en s'installant sur notre sol ou en absorbant nos usines.

C'est ainsi qu'en 1899, la Maison PICARD et Cie exploite les brevets et commercialise les produits d'une société allemande l'ACTIEN GESELLSCHAFT für ANILIN FABRIKATION de BERLIN.

Trois années plus tard, la firme d'Outre-rhin propose à Lucien PICARD de lui acheter son usine.

Devant son opposition, les industriels allemands exercent à son encontre une sorte de chantage, en le menaçant de la laisser aller à sa ruine, s'il n'accepte pas cette proposition.

De guerre lasse, l'industriel saintfonsien cède, mais en compensation, reste le Directeur Général de l'usine.

L'accord est signé le 1er Juillet et notifié le 15 Juillet de l'année 1902.

La raison sociale devient, Succursale française de l'ACTIEN GESELLSCHAFT für ANILIN FABRIKATION, anciens établissements Lucien PICARD et Cie, mais sera plus communément désignée à Saint-Fons sous le nom : l'ANILINE.

En 1905, sur ordre du gouvernement français, il est chargé d'approvisionner en mélinite - cet explosif, l'un des plus puissants de l'époque - l'armée Impériale Russe, engagée dans la guerre contre le Japon.

En décembre 1910, entouré de sa famille et de ses amis, le dynamique septuagénaire, fête le cinquantième anniversaire de sa carrière industrielle, carrière on ne peut plus brillante, qui s'est déroulée entièrement sur le site de Saint-Fons.

Pour notre industriel, l'année 1914 s'annonce sous les meilleures auspices, puisque ce printemps-là, doit se tenir à Lyon, l'Exposition Universelle dans l'immense Halle Tony CARNIER, exposition pour laquelle il assure, aux titres de

Président de la XXVI ème section et de la classe 144, les préparatifs de l'organisation.

Comme les dernières expositions de Lyon en 1894 et celle de Paris en 1900, la maison PICARD et Cie, devenue la succursale de l'Aniline, se présente hors concours et son Directeur Général est, une fois de plus, désigné comme membre du Jury pour l'Industrie Chimique.

Sa vitrine est particulièrement remarquable, vitrine dans laquelle, il présente les résultats remarquables des ses recherches personnelles sur les couleurs dérivées des végétaux.

L'originalité de la présentation de Lucien PICARD, consiste à mettre en regard de chaque colorant, la matière première végétale d'où il est extrait.

Il reçoit, outre les félicitations du "Jury des récompenses" pour la bonne organisation, voire même l'élégance de l'exposition de la classe, composée de soixante et onze exposants, un diplôme de mérite décerné par les cinq membres du jury supérieur, dont le président n'est autre, que le maire de Lyon, Édouard Herriot.

LA DECHIRURE DE LA GUERRE

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France, les dés du malheur sont ainsi jetés.

Cette inquiétante nouvelle attendue depuis quelques jours, est accueillie avec dignité et gravité dans la France profonde des campagnes, et avec une agitation plus désordonnée dans les villes, notamment aux abords des gares.

L'observateur assiste à un véritable tohu-bohu, avec des nouvelles incontrôlées et des comportements individuels et collectifs contradictoires.

A Lyon, la 14ème légion traque les insoumis et les déserteurs, très peu nombreux, il est vrai.

Comme dans tout le pays, l'opinion publique lyonnaise est en proie à une frénésie anti-germanique.

Les consignes de prudence et de discrétion données à la population par les pouvoirs publics, à travers la presse et les affiches, se transforment très vite en une véritable maladie circonstancielle l'espionnite.

Nos concitoyens, voient des ennemis et des espions de partout.

Malheur à ceux dont le patronyme a une consonance d'Outre-Rhin.

Les lettres de dénonciation pleuvent, notamment à propos des employés des grands hôtels, des restaurants ou des établissements commerciaux et industriels.

C'est dans un tel climat de suspicion collective irraisonnée que ce jour-là, à 16H30, les services de la Préfecture, reçoivent un appel téléphonique émanant du Secrétaire de l'Union des Sociétés d'anciens Militaires du Rhône, dont le siège se tient dans le grand café des Beaux-arts, place des Terreaux.

Ce dernier entend prévenir l'autorité supérieure, de la présence de sujets allemands à l'usine d'explosifs PICARD de Saint-Fons.

Le secrétaire préfectoral, Monsieur MADENEUF, ne prend pas ces propos très au sérieux et remercie son interlocuteur avec des intonations de voix moqueuses, qui ne ménagent guère la susceptibilité du patriotard.

Très vexé, l'ancien combattant adresse le même jour, une lettre de dénonciation, à l'en-tête de son association, à Monsieur BOISROZIER, secrétaire général de la Préfecture pour la Police, lettre dans laquelle il renouvelle ses accusations contre la Mélinite PICARD de Saint-Fons.

Convaincu d'avoir affaire à une personnalité dévouée et responsable compte tenu de l'extrême gravité de cette situation il recommande à ce haut fonctionnaire, de faire exercer à ses agents, une surveillance sans faille.

Pour faire bonne mesure, l'ancien militaire signale d'autres suspects, français cette fois, à Monplaisir et à Bron, toujours sous le couvert honorable de son dévoué patriotisme.

Animé du même sentiment envers la Mère Patrie, un chimiste de Saint-Fons, Monsieur E....répondant à son ordre de mobilisation, se fait un devoir avant de partir, d'envoyer un mot au Préfet du Rhône, afin d'attirer son attention sur l'implantation à Saint-Fons de l'usine allemande ACTIEN GESELLSCHAFT, usine fabriquant de la mélinite.

Il suggère de l'occuper et de l'utiliser.

Le mardi 4 août, le docteur Louis JUGNET, Maire socialiste de Saint-Fons, fait parvenir une lettre à Monsieur MISSLIN, où à défaut à Monsieur Louis PICARD, Directeurs de l'ACTIEN GESELLSCHAFT fùr ANILIN FABRIKATION, lettre qui n'est autre qu'un ultimatum.

En effet, le premier magistrat de la commune, déclare qu'il vient de signaler au Secrétaire Général pour la Police, l'intention déclarée de la Direction, d'ouvrir les portes de l'usine à son personnel.

Il considère, quant à lui, les dangers encourus à la sécurité publique d'une part et aux employés de l'autre, par sa décision qui ne peut être jugée en temps de guerre que comme une provocation, de la part d'une société allemande ou de ses représentants.

En conséquence, conforté par l'ordre formel reçu du représentant de la Police, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Gouverneur militaire de

Lyon, il entend procéder à l'arrestation immédiate des destinataires de la lettre, au cas où ceux-ci contreviendraient à cette mesure.

Le 5 août, trois affiches autographes du Maire, reprenant mot pour mot les termes de la lettre envoyée aux Directeurs de l'Aniline, représentants de l'Allemagne, sont apposées en trois- endroits de la commune, dont une dans le panneau de la mairie.

Lucien PICARD obtempère et prévient ses enfants.

Devant une telle situation qui risque très rapidement de se dégrader, déjà perturbée par la suppression des communications téléphoniques, le Docteur ARLOING, gendre des époux PICARD, conseille à ses beaux-parents de venir s'établir pendant quelques temps à Lyon.

Très rapidement, le praticien demande une audience au Préfet.

Le 7 août, il est très aimablement reçu par le Secrétaire Général de la Préfecture, lequel lui promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour régler, le plus rapidement possible, ce déplorable incident.

Le 8 août, le Secrétaire Général pour la Police envoie à Monsieur PASCAL, Commissaire à Saint-Fons, des instructions précises concernant l'exécution des mesures d'ordre et de sécurité dans la localité.

Aussitôt, il fait lacérer par ses agents les trois affiches incriminées et se félicite d'avoir eu à faire, en la circonstance, avec une population calme qui n'a attaché aucune importance aux propos d'un exalté.

L'Officier de Police se dit satisfait d'avoir pleinement retrouvé ses prérogatives et souhaite que le Maire, qui toujours l'évite, ne compliquera plus son service par des ordres absurdes.

Il faut dire, que les rapports espacés entre le Commissaire de Police et le Maire sont loin d'être cordiaux, depuis que ce dernier a supprimé la gratification accordée auparavant à ses fonctionnaires.

Le 10 août, Lucien PICARD adresse une lettre de remerciement au Préfet et l'assure de son entier dévouement à sa personne et à la cause de la Défense Nationale, à laquelle il désire participer par tous les moyens en son couvoir.

Saint-Fons s'installe progressivement dans l'état de guerre et les nouvelles des combattants du Front ne sont pas encore parvenues, que déjà les premiers morts sont annoncés officiellement à la mairie.

Le 25 septembre 1914, un arrêté de Monsieur le Ministre de la Guerre, ordonne qu'il sera pris possession de l'usine Aniline de Saint-Fons, ainsi que les matières premières et les approvisionnements affectés à son fonctionnement et que l'usine sera exploitée directement pour le compte de l'État sous la Direction du Service des poudres.

Le 27 septembre, paraît le décret gouvernemental demandant l'application de la Loi de mise sous séquestre de tous les biens appartenant à des représentants allemands.

A Lyon, près de deux cents personnes physiques ou morales sont touchées par cette mesure.

L'usine de Saint-Fons est donc réquisitionnée, le Service des poudres prend possession de la totalité des installations et remet en fonctionnement les fours à mélinite.

Lucien PICARD se retire et c'est l'un de ses fils, Camille PICARD, qui est chargé de vendre les produits en dépôt.

Peu après, en accord avec le Service des poudres, les Pouvoirs Publics autorisent l'exploitation des matières colorantes jugées indispensables à l'Industrie française et ce, d'autant que la succursale a une comptabilité autonome et sa trésorerie à Saint-Fons.

Par une ordonnance en date du 23 octobre 1914, le Président du Tribunal Civil de Lyon, nommé Maître SESTIER Avoué, administrateur de l'usine dans les limites laissées libres par la prise de possession de l'autorité militaire, avec pouvoir de continuer à assurer la marche de l'établissement en se faisant assister d'agents techniques, dans la mesure où l'exigent les besoins de Défense Nationale ou l'intérêt public.

En fait, le Service des poudres utilise la presque totalité des bâtiments de l'usine, sans compter les agrandissements considérables qu'il entreprend.

La partie laissée libre pour la production des matières colorantes est excessivement réduite et n'est en aucun cas susceptible de convenir pour la fabrication d'obus, elle restera donc en activité.

La tradition orale à Cogny, recueillie auprès d'une personne qui se souvient bien de cette époque pour l'avoir vécue, confirme cette accusation: Lucien PICARD était considéré comme pro allemand.

LUCIEN PICARD CONSEILLER MUNICIPAL PUIS MAIRE DE COGNY

Élu pour la première fois au Conseil Municipal de Cogny le 4 mai 1884, Lucien PICARD intervient le 30 mai 1886, "Il propose au Conseil de demander à l'Administration supérieure un dégrèvement complet de l'impôt foncier attendu que la chute de grêle des 24 & 28 mai courant et suivie d'une trombe d'eau a enlevé toutes les récoltes. De mémoire d'homme on ne se rappelle avoir vu un pareil

désastre. Elle a encore compromis les récoltes à venir par les dégâts faits à la plante elle-même. Toute la commune, sans exception, a été ravagée: vignes, blés, fourrages, fruits, tout a été détruit ou tout au moins gravement endommagé. Les terrains en pente ont été fortement ravinés et les prairies du Morgon couvertes de gravier et de sable. Les propriétaires seront obligés de faire de grands frais pour remonter la terre possible de l'être"

Réélu régulièrement Conseiller Municipal jusqu'en 1912, Lucien PICARD est très souvent absent des séances.

Enfin, le 19 mai 1912, le Conseil Municipal dont la composition vient d'être renouvelée par les élections des 5 & 12 mai, se réunit pour procéder à l'élection du Maire. Le sortant, Jean-Claude ARNAUD-COFFIN (arrière grand père du rédacteur de ces lignes) ne s'étant pas représenté.

Le Conseil compte douze membres.

Au troisième tour de scrutin les résultats sont identiques à ceux des deux tours précédents: Lucien PICARD 6 voix, Jean-Claude VERNE 6 voix. Lucien PICARD est élu Maire au bénéfice de l'âge.

Le 7 juillet 1912, un extrait de délibération précise que le Conseil "considérant que Monsieur le Maire, qui habite Saint-Fons, peut se trouver très souvent absent de la commune demande à autoriser Monsieur PINET Stéphane, adjoint, à signer les bons mensuels des vieillards.

Lucien PICARD administre la commune durant la grande guerre. A partir de Mai 1917, le Conseil se réunit sous la Présidence de Monsieur Stéphane PINET, Adjoint, et la session de Mai 1918 se termine par l'adresse suivante:

"Le Conseil ayant à rendre hommage à la mémoire de Monsieur Lucien PICARD, son bien aimé Maire, Monsieur l'Adjoint renouvelle ici l'expression des sentiments dont il s'est fait l'interprète dans les paroles qu'il a prononcé sur sa tombe."

En déclarant que le regretté défunt a laissé à tout le monde, et particulièrement à ses collègues de la représentation municipale, un souvenir qui ne s'effacera pas et qui au besoin, lui serait rappelé par le drapeau de la mairie en même temps que le tapis de la salle du Conseil, précieux cadeaux que la commune tient de sa générosité.

Il ne sera pas procédé à l'élection d'un nouveau Maire jusqu'en décembre 1919. Monsieur Stéphane PINET, Adjoint, en assurant les fonctions au sein d'un Conseil réduit par les décès.

SON ENGAGEMENT PATRONAL ET DE PAROISSIEN A SAINT FONTS

Comme Industriel Lucien PICARD devint Président du Syndicat Industriel et Commercial des Industries Chimiques du Rhône en 1900. Il fut réélu en 1904, 1905 & 1907 et demeure délégué patronal jusqu'à sa mort en 1918.

Lors du banquet donné en l'honneur de Lucien PICARD, à l'occasion de son cinquantième anniversaire dans l'industrie chimique, l'orateur de service déclare à l'adresse du patriarche de Saint-Fons toute l'estime que portent ses salariés à leur excellent patron.

Il souligne notamment, l'esprit d'ouverture et d'écoute dont il a fait preuve tout au long de sa carrière de Chef d'Entreprise, pour satisfaire les légitimes revendications de son personnel.

Citant au passage ses nombreuses activités sociales et philanthropiques, il termine sa démonstration élogieuse en rappelant qu'en cinquante ans de patronat, il n'avait pas eu à enregistrer la moindre grève.

A cette époque, près de trois cents ouvriers sont employés à la fabrication des couleurs d'aniline et autres produits pour la teinture des étoffes, dans la succursale française de la firme allemande, dont l'industriel saintfoniard assure la Direction Générale.

D'après Gaude DELMAS, Lucien PICARD assura après des hésitations la Présidence, à partir de 1901, d'une association intitulée "Union Française du Commerce et de l'Industrie" qui sous couvert d'actions professionnelles et commerciales à promouvoir, d'aider à l'enseignement technique ou à des oeuvres philanthropiques, est surtout une officine chargée de limiter et de neutraliser la revendication ouvrière.

En octobre 1869 les convictions religieuses de Lucien PICARD et sa position sociale d'industriel très en vue l'amène à accepter sur proposition du Préfet sa nomination comme membre du Conseil de fabrique de la Paroisse de Saint Fons.

"Rappelons qu'à l'origine, le mot Fabrique désignait la construction des églises. Par extension, il s'applique aux reconstructions et aux réparations, puis à toutes les dépenses nécessaires à l'exercice du culte et il englobe finalement la masse des biens affectés à l'église pour le culte, l'entretien du clergé et le soulagement des pauvres.

Les Fabriques furent supprimées pendant la Révolution, le Concordat Napoléonien de 1802 les rétablit et leur fonctionnement subit plusieurs modifications jusqu'en 1809. Le système subsistera jusqu'à la loi de séparation du 9 décembre 1905.

La Fabrique comportait un conseil de Fabrique délibérant composé de droit: du curé et du maire et par cooptation de 5 ou 9 membres suivant l'importance de la paroisse. Un bureau des marguilliers composé du curé et de trois membres, exécutait les décisions du conseil de Fabrique.

Lucien Picard occupe le poste de secrétaire du conseil de Fabrique ce qui n'est pas de tout repos, car la vie de cette Fabrique en milieu prolétarien, se trouve confrontée à d'épineux problèmes financiers.

Lucien Picard déploie un zèle à toute épreuve pour obtenir des subsides des pouvoirs publics et notamment de la municipalité de Vénissieux.

Mais l'administration municipale républicaine du bourg, cherche tous les prétextes pour refuser des subventions à la fabrique de la paroisse de Saint-Fons et ce, en dépit des décrets et lois de 1809 et 1837, qui règlent ces problèmes en la matière.

C'est ainsi que les budgets des trois dernières années 1970, 71, 72 sont déficitaires, compte tenu du refus de l'administration municipale, de participer aux frais de logement du desservant comme l'y oblige la loi.

De réclamations en députations et autres interventions des élus de la section électorale de Saint Fons lors des séances du Conseil municipal, en passant par la démission spectaculaire du Conseil de Fabrique, rien n'y fait; les édiles vénissiens restent sourds à toute argumentation comme à toute pression.

L'hostilité ouverte des agriculteurs et propriétaires du bourg, bien représentés au sein du conseil municipal à l'implantation, puis à l'extension des fabriques de produits chimiques sur cette partie du territoire, n'est sans doute pas étrangère à toute ces fins de non-recevoir.

Les conseillers estiment que deux prêtres au bourg, suffisent largement pour desservir les intérêts moraux de la commune.

Il en va de même pour le financement des écoles congréganistes celle des Frères et celle des Soeurs, établies en 1860-61, à la demande des Directions des usines PERRET, pour faciliter la scolarité des enfants du personnel et par extension à ceux du hameau, compte tenu de l'éloignement important des écoles communales du bourg.

Ces refus et oppositions vont durer jusqu'en 1888. Il est certain que là comme, ailleurs, l'intransigeance forcenée des élus vénissiens majoritaires a conforté la détermination de Lucien PICARD à revendiquer avec d'autres industriels la partition du territoire communal et par la même d'obtenir l'autonomie administrative de la nouvelle cité. Après qu'une maison presbytérale ait été construite à côté de l'Église de Saint-Fons la partition devient possible. Elle aura lieu en 1888, année ou Lucien PICARD devient président du Conseil de Fabrique.

PRESIDENCES, HONNEURS, DISTINCTIONS

"Lucien PICARD a bonne prestance, de grande taille, corpulent, à la pilosité abondante qui lui donne à la fois un air doux et grave.

Il est également bon orateur, diplomate, galant homme et bon père de famille, toutes qualités qui le font apprécier de son entourage.

Éduqué chez les bons pères, ce bon bourgeois est conscient du rôle social et humanitaire qui est dévolu aux personnes de son rang et de sa classe.

C'est donc tout naturellement, sans affectation, qu'il se propose ou accepte d'assumer différentes fonctions, avec toutefois une prédilection pour les postes les plus en vue.

Sous une modestie de bon aloi, il a un goût très prononcé pour les honneurs et les marques de distinction qui quelquefois l'entraîne à commettre quelques maladresses, comme nous le verrons dans ce chapitre.

La liste de ces distinctions est impressionnante et nous ne mentionnerons que celle de Chevalier de la Légion d'Honneur obtenue le 1er janvier 1891 au titre de la guerre, pour ses services exceptionnels rendus à la défense nationale, dans la fabrication des explosifs qu'il organisa à titre gracieux dans quatre poudreries de l'État. Son parrain dans l'ordre national est Henry BOUTMY, Ingénieur des poudres et salpêtres, directeur de la compagnie Saint Gobain, membre de la commission syndicale séparatiste de Saint-Fons, Conseiller Municipal de Saint-Fons, Chevalier de la légion d'Honneur et futur beau-père de sa fille aînée.

Ce goût pour les honneurs est affecté par le fait qu'en 1888 après avoir savouré la victoire du mouvement séparatiste dont il a été l'incontestable chef de file il connaît la déception de n'être pas choisi à la tête de la première administration municipale de Saint-Fons sortie des urnes le 6 mai de cette année 1888.

Ces distinctions et notamment le seul ruban rouge de Chevalier de la Légion d'Honneur ne satisfont point le goût de Lucien PICARD pour les honneurs. Aussi organise t-il ou lui organise t'on toute une série d'interventions visant à lui faire obtenir la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur. Suite à ces demandes un rapport est établi par le Commissaire de Police de Saint-Fons qui précise "Si la conduite et la moralité de Monsieur PICARD ne laissent rien à désirer et s'il jouit d'une réputation de parfaite honorabilité, l'appréciation sur ses idées politiques est sensiblement différente, comme l'indique l'enquêteur dans sa note au point de vue

politique, son attitude est plutôt réservée, ses opinions sont réputées républicaines très modérées."

Ralliement tardif et timoré de ce bourgeois catholique, aux idéaux de la République laïque, une et indivisible, ou attitude opportuniste après le vote des lois scélérates ?

En effet, parallèlement à la démarche entreprise par ses amis de Saint-Fons, Lucien PICARD prend l'initiative d'inviter le Sous-préfet et trois autres notables du Canton de Villefranche, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bureau poste de son village de Cogny.

La réception du Sous-préfet et de ses autres invités est des plus solennelle, comme sait si bien organiser ce type de manifestation, le doyen maire.

Le banquet qui suit l'inauguration n'est pas moins réussi, les vins servis sont fameux et les cigares offerts en fin de repas, permettent aux invités d'écouter un discours prononcé par le maître des lieux.

Maître également dans l'art oratoire, les paroles républicaines débitées sont empreintes d'une telle émotion, qu'elles font trembler sa grande barbe blanche et impressionnent tout son auditoire.

Le Sous-préfet est sous le charme du CICERON local et ce, d'autant qu'en l'accompagnant jusqu'à sa voiture, ce dernier lui remet une gerbe de fleurs, en le priant en termes forts galants, de la déposer aux pieds de son épouse.

Comme les gens sont envieux et méchants !

Le représentant du Pouvoir Central à Villefranche, apprend que son invitation à COGNY n'était qu'un prétexte et n'était pas aussi désintéressée qu'elle en a eu l'air, de la part de son hôte.

Furieux d'avoir été « roulé dans la farine », il prévient aussitôt son supérieur hiérarchique pour lui exposer cette compromission et lui demander par mesure de représailles, de différer le plus longtemps possible cette promotion.

D'ailleurs, il pense que l'attribution de cette haute distinction produirait le plus mauvais effet à COGNY, où les sentiments républicains du maire sont à ce point suspects, qu'il n'a pas réussi malgré son affabilité à se faire nommer délégué sénatorial (Le Conseil de Cogny se partageant entre 6 partisans et 6 adversaires de Lucien PICARD, lors de la désignation des délégués sénatoriaux, ses adversaires ont eu l'habileté de voter pour des candidats, hors conseil municipal, plus âgés que M. PICARD et son ami et adjoint Stéphane PINET).

Il y a donc intérêt à ce que Monsieur Lucien PICARD soit encore candidat à la croix d'officier, quand auront lieu les élections cantonales de 1913.

C'est à ce moment-là qu'il se découvrira et qu'ensemble ils pourront le désarmer à leur tour.

En guise de conclusion

Ce long article dû dans sa presque totalité aux recherches de M. Claude DELMAS fait revivre toute une époque où les oppositions entre cléricaux et radicaux, lors de la création de nouvelles communes lorsqu'un hameau se développe plus que le village d'origine. Dans notre secteur la séparation de Jarnioux, détaché de Ville sur Jarnioux en 1869, et celle du Perréon séparé de Vaux en Beaujolais en 1890 furent comparable à la position de Saint-Fons détaché de Vénissieux (Nous n'en étions pas à la l'époque à la coopération intercommunale !) L'atmosphère antiallemande qui régna à cette époque avant et pendant la grande guerre 14-18 et dont Lucien PICARD fut directement victime. La relation des manoeuvres politiques telles que la cour faite à un Sous-préfet lors de l'inauguration de la poste de Cogny et la réaction hostile qu'elle provoque montre bien que les politiciens d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Que reste t-il aujourd'hui de Lucien PICARD à Cogny, en plus de son buste de la mairie. La propriété familiale du Corbet appartient toujours à une branche de sa famille. Le bâtiment du cuvage et la cave qu'il avait fait construire un peu sur le modèle d'un bâtiment d'usine (deux toitures accolées en parallèle; porte l'inscription "Lucien PICARD 1906". Toutes les maisons du village ont maintenant l'eau sous pression, alors qu'à son époque seuls ses bâtiments du Corbet étaient alimentés en eau courante grâce à un bélier.

Lucien PICARD homme très actif et ingénieur particulièrement industriel était sans doute bien aimé grâce son sens du contact et un côté très humain. Sur la fin de sa vie il a recherché les honneurs, peut-être pour compenser d'autres facultés qui l'avaient quittées avec l'âge (l'histoire fourmille d'exemples de ce genre). Il fut maire de Cogny en n'y étant pas électeur. Le récit de sa vie est une leçon d'histoire séculaire que je sou mets à votre sagacité. Notamment sont intervention à la suite d'orages de grêle en mai 1886 montre que les problèmes de lutte contra l'érosion ne datent pas d'hier.

Robert ARNAUD-COFFIN